

Mon réflexe TRI A LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIERE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe annuelle d'élimination des déchets** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

DECHETS SPECIAUX

La ferraille

Seul le volume correspondant à un ménage est autorisé à la déchetterie.

Toute personne susceptible d'éliminer des quantités importantes de ferraille est priée de les acheminer directement auprès de

Kaufmann Recycling SA, Route du Fer 10, 1762 Givisiez – tél. 026 460 75 80.

Les encombrants

Pour les objets en bon état, pensez à

Coup d'Pouce, Route Cité-Bellevue 4, 1700 Fribourg – tél. 026 484 82 40

Emmaüs, Route de la Pisciculture 6E, 1705 Fribourg – tél. 026 424 55 67

Les couches-culottes

Les couches pour bébés doivent être mises dans des sacs poubelles et ceux-ci déposés dans la compacteuse.

Un montant 120 francs sera déduit sur la facture annuelle pour les parents d'enfants âgés de 0 à 24 mois.